



Aide à l'emploi en Région wallonne : le Plan Formation Insertion

Le Plan Formation Insertion (PFI) est un dispositif qui permet à un employeur d'engager un nouveau travailleur et de le former sur son lieu de travail pour qu'il soit le plus rapidement efficace et apte à réaliser sa mission et ce, moyennant une réduction substantielle des coûts salariaux grâce au maintien des allocations de chômage au bénéfice du travailleur pendant une durée limitée. Le PFI offre l'avantage, notamment en éducation à l'environnement, de disposer d'une période utile pour former de nouveaux animateurs aux pratiques et à l'esprit de l'association et de l'ErE.

Employeurs concernés

Toute personne physique ou morale (Indépendants, ASBL, associations de fait, entreprises commerciales), qui dispose d'un **siège d'exploitation** (on ne parle pas de siège social !) en Région wallonne.

Travailleurs concernés

Toute personne inscrite comme demandeur d'emploi auprès d'un service public régional de l'emploi (FOREM, ACTIRIS, ...) et résidant en Belgique.

Conditions

L'employeur s'engage :

- à former le stagiaire et à ne pas lui confier des tâches non prévues dans le programme de formation ;
- à encadrer et accompagner le stagiaire par un tuteur pendant la durée de la formation ;
- à engager le stagiaire, après la formation, dans les liens d'un contrat de travail dans la profession apprise, pour une durée au moins égale à celle du contrat de Formation Insertion ;
- à assurer le stagiaire contre les accidents du travail et sur le chemin du travail, ainsi qu'en matière de responsabilité civile.

La formation couvre une période allant de 4 à 26 semaines maximum.

L'employeur qui ne respecte pas ces conditions ou qui met fin au contrat Formation Insertion sans l'accord du FOREM est tenu de rembourser à ce dernier les avantages accordés au stagiaire.

Coût pour l'employeur

L'employeur verse mensuellement au stagiaire une prime d'encouragement dont le montant correspond à la **différence** entre la **rémunération** liée à la profession, telle qu'elle est payée pour une même fonction au sein de l'organisme et à laquelle pourra prétendre le stagiaire à la fin du contrat Formation Insertion et les **allocations sociales** (chômage, revenu d'intégration sociale (R.I.S), ...) dont bénéficie le stagiaire.

Cette prime est progressive et l'employeur paie :

- 60 % de la prime au cours du 1er tiers de la période couverte par le contrat Formation Insertion ;
- 80 % au cours du 2^e tiers ;
- 100 % au cours du 3^e tiers.

Revenus du stagiaire

Le stagiaire reçoit :

- les allocations de chômage (ou d'attente), le R.I.S. ou l'indemnité de compensation ;
- la prime d'encouragement, à charge de l'employeur (un précompte professionnel avantageux de 11,11% est retenu sur cette prime d'encouragement) ;
- une intervention pour frais de déplacement, à charge du FOREM.

Perspectives

À l'issue du contrat Formation Insertion, lorsque le stagiaire est engagé sous contrat de travail, l'employeur peut éventuellement bénéficier d'aides publiques (réductions ONSS, primes à l'emploi, plan Activa) .

Infos : <http://www.leforem.be/entreprises/aides/formation/pfi.html>

Damien REVERS

En bref

De l'air frais pour la forêt wallonne

Le nouveau code forestier est d'application depuis le 12 septembre 2008. Le texte renforce les fonctions économique, environnementale, sociale, récréative et éducative de la forêt.

En résumé, quelques propositions phares du nouveau code :

- Privilégier les usagers doux
- Interdire la circulation des engins motorisés
- Prévoir des zones d'accès spécifiques pour les mouvements de jeunesse
- Interdire l'usage des pesticides
- Créer des réserves intégrales
- Limiter les grandes coupes à blanc

Infos : <http://lutgen.wallonie.be/doc/codeforestierfr.pdf>

Charte associative

Dans l'Infor'IDée n°3/2007, nous vous parlions d'un projet de charte associative (à l'époque pacte associatif) émanant des pouvoirs publics (Région wallonne, Communauté française et Cocof) par lequel ceux-ci prenaient une série d'engagements à l'égard des acteurs associatifs. Ce projet de charte, approuvé en juin 2008 par leurs gouvernements respectifs, est à présent soumis à l'avis des associations ! Une copie du projet peut vous être envoyée sur simple demande ou vous pouvez télécharger le document au Réseau IDée : http://iewonline.be/IMG/pdf/projet_de_charte_associative.pdf

Service juridique

Ce service offre des réponses personnalisées et gratuites à toutes vos questions relatives de près ou de loin à la gestion quotidienne de votre asbl. Si le travail demandé ne dépasse pas deux heures d'investissement, il vous sera fourni dans des délais courts et restera totalement gratuit. Si vous avez souvent recours à ce service (plusieurs demandes/an), ou que la question posée nécessite plus d'une demi-journée de recherche, cette aide deviendra un échange de service. Pour bénéficier de cette aide juridique, contactez Damien du lundi au jeudi : au 02/286 95 75 ou 081/834 981 ou via damien.revers@reseau-idee.be

INFOR'IDée

le bulletin de liaison des membres effectifs du Réseau IDée – n°4/2008

POINT DE VUE



A quand notre engagement pour le développement durable ?

Jean-Michel Lex tire un coup de gueule. Sa cible ? Les cabinets, les administrations, les associations, les enseignants qui, au beau milieu de la décennie de l'éducation au développement durable, n'ont pas encore suffisamment fait avancer le concept dans les pratiques, voire le pourfendent. Si nous ne sommes pas tous visés par ses mots, parfois durs, nous serons néanmoins touchés.

Mais, bon dieu, qu'est-ce qui nous arrive ? Qu'est-ce que nous attendons ? Pourquoi tant de pusillanimité ?

Sommes-nous à ce point forts que d'un seul revers de la main nous puissions faire fi du contexte national, international, des Nations Unies et de l'Unesco et, du haut de notre suffisance, renvoyer d'une chiquenaude la décennie de l'éducation au développement durable aux oubliettes de l'histoire ?

Tout cela parce que certains estomacs fragiles ont du mal à digérer un concept né d'une formidable poussée populaire en 1992, lorsque, à Rio, pour la première fois dans l'histoire des Nations Unies (rappelons-nous quand même que cette institution est née après Hiroshima, Dresde et la Shoah), la société civile a poussé les gouvernements du monde à s'engager vis-à-vis des générations futures.

Alors, on laisse dériver, on laisse les tenants de l'économie libérale, les tenants des politiques menées par les multinationales s'emparer d'un concept généreux, porteur d'espoirs. On laisse les mains libres aux experts, aux technocrates et on cesse d'être les ferments, les interpellateurs, en se retirant dans ses appartements. Pour les uns, ces appartements, c'est l'ErE, l'éducation à la santé ou à la citoyenneté, pour les autres le caritatif, l'aide d'urgence, pour d'autres encore, les écoles et leur train-train quotidien, les administrations et leurs ronronnements, ...

Et parfois, en crachant dans la soupe du D.D., ou en parlant des vilains et de « ceux d'en face... » !

Nous est-il seulement venu à l'idée que le D.D. est juste un espace de dialogue, de rencontre, voire de confrontation, où s'inventent les politiques de demain dans tous les domaines ?

Et que donc la politique de la chaise vide et de la terre brûlée laisse les coudées franches aux organisateurs du pillage des ressources et du saccage des légitimes espoirs de millions d'enfants. Un espace où, justement, il aurait fallu s'investir immédiatement, où s'investir aujourd'hui encore pour inventer un avenir, avec derrière nous, l'immense cortège des éducateurs et des enseignants.

Notre silence pèse...

Autre question : comment pouvons-nous nous leurrer au point de croire que nous puissions attendre que passe la mode du D.D. pour que survienne celle de la décroissance soutenable ?

Miraculeusement ?

Quelqu'un parmi nous pense-t-il sérieusement que lorsqu'il faudra passer à la décroissance soutenable et à la simplicité volontaire, on y parviendra d'un claquement de doigt et sans avoir mutualisé nos énergies (pouvoirs publics et société civile) pour faire entrer massivement la population en résonance avec le D.D. et les défis du futur ?

J'en ai marre des affirmations réductrices qui veulent faire croire que D.D. = croissance économique. C'est dit où, ça ? Dans le rapport Brundtland ? Qui parmi nous l'a lu ? Lorsque le rapport Brundtland évoque la croissance, il la place dans le contexte de la satisfaction des besoins de base pour la population écartée de l'économie dominante. Alors que, déjà en 1987, il affirme qu'il faut revoir le modèle de



consommation des pays riches ! A force d'exégèse du passé, on finit par se dédouaner du présent de nos responsabilités.

Je nous invite à envahir la place publique, à affirmer ici et maintenant l'urgence de la priorité à l'éducation et à la formation en vue d'un avenir viable, vivable et équitable.

SOMMAIRE

Épinglé pour Vous 2

- Lisez-vous INFOR'IDée?.
- Lionel Raway: bienvenue dans l'équipe du Réseau IDée.
- Le thème de l'alimentation vous intéresse?
- Second volet du plan UREBA
- Parcours d'ErE se termine et devient Porteurs d'ErE
- Y paraît que... partir à l'étranger en avion pollue moins que d'y aller seul en voiture.

Côté membres 3

- De Parcours d'ErE à Porteurs d'ErE... il n'y a qu'un pas

Le Coin du Juriste 4

- Aide à l'emploi en Région wallonne : le Plan Formation Insertion

INFOR'IDée est le bulletin de liaison trimestriel des membres effectifs du Réseau IDée

Édition et diffusion

Réseau IDée

266, rue Royale à 1210 Bruxelles

T. 02 286 95 70 / F. 02 286 95 79

info@reseau-idee.be

www.reseau-idee.be

Ont collaboré à ce numéro

Marie BOGAERTS • Christophe DUBOIS
Jean-Michel LEX • Damien REVERS •
Céline TERET • Joëlle VAN DEN BERG •

Mise en page

César CARROCERA GIGANTO

Sans naïveté, sans crainte, sans reproche, mais avec conviction, expertise, savoir-faire et volontarisme. Je nous appelle à lancer un Printemps de l'éducation au développement durable. Il y va de notre crédibilité d'adultes, de parents, d'éducateurs, d'animateurs...

J.M. LEX

Si vous voulez prendre connaissance de l'appel à l'organisation de ce Printemps, rendez-vous sur:
http://www.reseau-idee.be/porteurs-ere/appel_lex



CULTURE

ÉDUCATION PERMANENTE



RÉGION WALLONNE





Lisez-vous INFOR'idée ?

Quelles conclusions pouvons-nous tirer du « quizz » distribué lors de l'AG 2008 ?

Que du bien ! Effectivement, sur base de la vingtaine de réponses reçues, vous êtes plus d'un tiers à lire systématiquement votre bulletin de liaison, auquel s'ajoute une moitié d'entre-vous qui le lit presque à chaque fois ! Il ne reste donc plus qu'à en faire profiter vos collègues, soit en le passant de la main à la main, ou en les invitant à consulter la page www.reseau-idee.be/inforidee sur laquelle vous (re)trouverez tous les numéros parus !

Nous vous remercions pour votre fidélité !

Par ailleurs, toutes vos suggestions sont les bienvenues :
marie.bogaerts@reseau-idee.be

Le thème de l'alimentation vous intéresse ?

Marquez donc déjà d'une « croix » la date du mardi 20 janvier 2009 pour assister à LA journée annuelle de rencontre des associations bruxelloises, dont l'alimentation sera effectivement le principal menu ... Interventions, ateliers, ambiance conviviale seront encore au rendez-vous !

Infos et inscriptions : dominique.willemsens@reseau-idee.be -
 T : 02 286 95 70 ou 72

Aides pour vos bâtiments

Le gouvernement wallon vient de lancer le second volet de son plan UREBA (Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les BAtiments), qui vise à soutenir les investissements en matière d'isolation thermique des parois du bâtiment (y compris le remplacement des châssis et vitrage), le remplacement ou l'amélioration de tout système de chauffage et l'installation d'éclairage.

Ce second volet prévoit de consacrer une enveloppe globale de 25 millions d'euros, notamment pour les bâtiments d'asbl situés sur le territoire de la Région wallonne et poursuivant un but pédagogique, dans le domaine de l'environnement.

Date limite de rentrée des projets : 15 novembre 2008

<http://energie.wallonie.be/xml/doc-IDC-4815-.html>

Lionel Raway : bienvenue dans l'équipe du Réseau IDée !



Petit à petit, le grand Lionel assure les tâches administratives et de gestion, anciennement assumées par Christophe Rousseau. Ce dernier est toujours présent un jour par semaine, et occupe le reste du temps la fonction de coordinateur au CRIE de Villers-la-Ville.

Pour le joindre :
lionel.raway@reseau-idee.be

Parcours d'ErE se termine... et devient PORTEURS d'ErE !

Une année de réflexion... C'est le moment de passer à l'action ! Posons donc ensemble les jalons du projet « PORTEURS d'ErE », qui rendra donc enfin visible, concret, attirant, sexy, tout ce qui s'est construit dans le cadre du Parcours d'ErE. Alors, si vous voulez être un « Porteur d'ErE », que vous avez programmé des événements entre les mois de janvier et juin 2009 et désirez être mis sous le feu des projecteurs... ne manquez pas ce rendez-vous du **mardi 25 novembre** à Bruxelles !

Infos et inscriptions : marie.bogaerts@reseau-idee.be -
 T : 02 286 95 75



Logo non définitif en cours d'élaboration



« Partir à l'étranger en avion pollue moins que d'y aller seul en voiture »

Paraît
Que...

Faux. Selon les calculs du scientifique Jean-Marc Janconvici*, chaque passager aérien long courrier (distance moyenne 6 495 km) émet autant de gaz à effet de serre que s'il était seul en grosse voiture sur la même distance. Un calcul de même nature indique que pour un vol court courrier (distance moyenne 500 km) un passager consomme à peu près le double par km, soit un total d'environ 50 kg de gaz à effets de serre pour 500 km. Chaque passager en court courrier émet presque autant de gaz à effet de serre que s'il était seul en petit camion ! A titre indicatif, en faisant un A-R Marseille-Berlin (460 kg de carbone par personne), vous grillez la quantité maximale d'émissions de gaz à effet de serre par an et par personne, au delà de laquelle vous commencez à perturber le climat. Gardons donc en mémoire que la meilleure façon de ne pas polluer est d'éviter de prendre les transports polluants !

*L'étude détaillée (et vulgarisée) sur le passionnant site www.manicore.com



De Parcours d'ErE à Porteurs* d'ErE... il n'y a qu'un pas !

A lors que se termine la quatrième journée de réflexion du Parcours d'ErE ce 7 octobre, se profile une cinquième journée, le 25 novembre, qui fera la charnière avec Porteurs d'ErE*, une démarche de communication vers le politique et le vaste public des éducateurs...

Que de jargons pour expliquer des processus ! Mais « parcours », « porteurs », ça veut dire quoi, au juste ? « Parcours », comme cheminements, avancées, expériences durant lesquels nous nous instruisons, réfléchissons et échangeons autour des fondements, objectifs et perspectives d'éducation relative à l'environnement. « Porteurs » : pour porter en soi, ensemble, vers les autres, un ou plusieurs messages que nous extrairons des résultats du Parcours et que nous traduirons de manière compréhensible et attractive pour nos publics.

Pour toucher qui ?

A l'approche des élections, prévues vers juin 2009, les élus et futurs élus sont certainement des personnes que nous aimerions toucher. Nous avons jusqu'à présent trop souvent été confrontés à la méconnaissance des édiles politiques sur ce qu'est l'ErE et qui sont les acteurs de l'ErE. Cela nous mène à une faible reconnaissance de l'éducation relative à l'environnement, particulièrement au sein des systèmes éducatifs, et à des stratégies peu élaborées. De même, un travail de communication doit être mené vers les éducateurs au sens large, tels que les parents, enseignants, animateurs socio-culturels, adultes motivés d'horizons divers, depuis l'artiste jusqu'au responsable d'entreprise... Trop de clichés sont encore souvent ancrés (ErE = tri des

déchets, petites fleurs et planète bleue), les ponts et collaborations entre éducateurs d'horizons différents sont dès lors moins faciles à jeter et pourtant indispensables.

Des questions pour (r)éveiller

Tout au long de ce Parcours, ce sont des questions qui ont été posées, autant pour nous (r)éveiller, nous, acteurs de l'ErE que pour dessiner ensemble des réponses. L'urgence de la situation planétaire nous oblige à clarifier nos intentions, à évaluer nos pratiques et à élargir nos visions.

De décembre 2007 à octobre 2008, quatre étapes ont ainsi jalonné ce Parcours, comprenant chaque fois un apport de réflexion le matin à travers une ou plusieurs interventions :

- Exercice de vision prospective. Quels chemins pour une société en développement durable en 2050 ?
- L'éducation est-elle au service des changements de société ?
- Jusqu'où notre relation à l'environnement remet-elle en cause ou non le système socio-économique et culturel actuel ?
- Comment évaluer pour mieux évoluer ?

Les après-midis ont chaque fois consisté en des temps d'échanges et de construction, plus ou moins alimentés par la matinée, contribuant à l'élaboration progressive d'un document de référence sur les finalités et objectifs de l'ErE, le rôle des acteurs de l'ErE, ainsi que quelques prises de position et actions-clés que nous souhaitons porter.

Vers Porteurs d'ErE

Le but en fin de Parcours sera d'extraire des messages simples à relayer vers nos publics et de préciser sous quelles formes ils seront diffusés par les Porteurs d'ErE. Ce qui est déjà prévu : promouvoir un agenda d'activités « Porteurs d'ErE » entre janvier et juin 2009.

Il ne s'agit pas de nouvelles activités, mais bien de projets existants où les organisateurs acceptent et souhaitent relayer les messages élaborés ensemble, fruits du Parcours d'ErE. Le Réseau IDée relayera ces activités au travers des supports de communication liés à Porteurs d'ErE.

Sont déjà programmés, sous réserve de certaines confirmations : du 18 au 20 mars 2009, un Congrès européen d'écoles en DD (Coren et 3 écoles) ; en avril, « Ma Terre en Fête » dans les CRIE ; en mai, le Parlement bruxellois des jeunes (Green) et le Forum des écoles en mai (Coren). Mais aussi le Brevet du cycliste (Pro Vélo), un Chantier participatif en éco-construction (Elea asbl) et peut-être des événements lors de la Greenweek (voir avec Coren/JM Lex)...

Comment devenir Porteurs d'ErE ?

- Si possible, avoir participé à des étapes du Parcours dont la dernière en novembre ;
 - Communiquer au Réseau IDée la ou les activité(s) d'ErE prévue(s) à votre programme entre janvier et juin 2009 au cours desquelles vous vous engagez à être Porteurs d'ErE, c'est-à-dire à communiquer les messages clés élaborés ensemble ;
 - D'ici le 25 novembre, prendre connaissance, si ce n'est fait, du document produit au terme du Parcours d'ErE (après le 7 octobre). Exprimer votre accord avec le contenu et, si nécessaire, marquer les points de celui-ci qui vous empêcheraient d'y adhérer.
- Toutes les autres modalités seront vues ensemble le 25 novembre, avec créativité à la clé, nous y comptons !

Serez-vous Porteurs d'ErE en 2009 ? L'invitation est lancée !

Joëlle VAN DEN BERG

En savoir plus et consulter les documents sur www.reseau-idee.be/parcours-ere
 Contacts : Marie Bogaerts et Joëlle van den Berg - 02 286 95 70

* Porteurs d'ErE : jargon interne que nous pourrions transformer ensemble vers quelque chose de plus explicite

